



**INNOVATION TECHNOLOGY BEVERAGE
CRÉATEUR DE MICRO BRASSERIE**

Artisans Français depuis 1992



LE COMPTOIR DU BRASSEUR

LA BOUTIQUE DÉDIÉE AUX BRASSEURS PROFESSIONNELS & AMATEURS
MALTS, HOUBLONS, LEVURES, ÉQUIPEMENTS...

WWW.ITB-COLMAR.FR

WWW.LECOMPTOIRDUBRASSEUR.FR

AVENANT AUX CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE SITUATION SANITAIRE EXCEPTIONNELLE LIÉE AU COVID-19 à partir du 12 juillet 2020 et jusqu'à nouvel ordre

REPRISE DES ATELIERS DE BRASSAGE DANS LE CONTEXTE DE PANDEMIE DU COVID-19

Les mesures présentées ci-après sont en accord avec les recommandations de déconfinement organisées par le gouvernement (mesures identiques à celles des bars/restaurants)

LE LIEU DE FORMATION

- La salle de formation est organisée de manière à respecter une distance d'au moins un mètre entre les stagiaires et intervenants.
- Le port du masque est obligatoire pour les stagiaires et les intervenants durant toute la durée de l'atelier.
- Des consignes sanitaires sont affichées dans tous les lieux de passage et de formation.
- Du désinfectant et du gel hydro-alcoolique sont mis à disposition.
- Le matériel individuel mis à disposition est désinfecté avant le début de la formation

LES STAGIAIRES

- Respecter les distances de sécurité durant l'ensemble de la formation
- Respecter les gestes barrière
- Éviter de porter des gants

LA DÉGUSTATION

- La dégustation se fera en extérieur (si la météo le permet) ou dans la salle de formation.
- Les verres seront distribués individuellement par les intervenants
- Une collation sera distribuée individuellement par les intervenants

- Toute personne ne se présentant pas avec un masque ou ne respectant pas les mesures de distanciation sociale pourra être exclue du cours, le bon cadeau utilisé ne pourra être ni reporté ni remboursé

- Toute personne présentant des symptômes liés au Covid-19 se verra refuser l'accès à la formation afin de garantir la sécurité des autres participants et des intervenants. Le bon cadeau pourra être prolongé, sous réserve d'annulation 24h avant au plus tard.

- Toute personne présentant des symptômes ou suspicion de Covid-19 dans les 14 jours suivant le déroulé de l'atelier est priée de nous en avvertir afin de prévenir les autres participants d'une exposition potentielle.

- Nous mettons tout en œuvre afin de respecter les mesures de sécurité imposées par le gouvernement. De ce fait, en acceptant ces conditions générales de vente, nous ne pourrions en aucun cas être tenus responsables d'une potentielle exposition au Covid-19.

NOUS NOUS RÉSERVONS LA POSSIBILITÉ D'ANNULER UN ATELIER EN CAS DE NOMBRE INSUFFISANT DE PARTICIPANTS.

En vous inscrivant à l'atelier, de brassage vous acceptez sans réserve ces mesures de sécurité.

INNOVATION TECHNOLOGY BEVERAGE - LE COMPTOIR DU BRASSEUR

6c, rue de l'Orge - 68920 Wintzenheim - FR
+33(0)9 72 17 43 09
bonjour@itb-colmar.fr

TVA Intracomm. FR52 812 810 414
IBAN: FR76 1513 5090 1708 0017 1531 061



**INNOVATION TECHNOLOGY BEVERAGE
CRÉATEUR DE MICRO BRASSERIE**

Artisans Français depuis 1992



LE COMPTOIR DU BRASSEUR

LA BOUTIQUE DÉDIÉE AUX BRASSEURS PROFESSIONNELS & AMATEURS
MALTS, HOUBLONS, LEVURES, ÉQUIPEMENTS...

WWW.ITB-COLMAR.FR

WWW.LECOMPTOIRDUBRASSEUR.FR

AVENANT AUX CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE SITUATION SANITAIRE EXCEPTIONNELLE LIÉE AU COVID-19 à partir du 14 mars 2020 et jusqu'à nouvel ordre

MODALITÉS DE VALIDITÉ ET DE PROLONGATION DES BONS CADEAU

Un « bon cadeau en cours de validité » est un bon cadeau dont la date d'expiration régulière est postérieure au jour de visite : les jours de fermeture et le nombre de jours de la période transitoire avec limitation de visiteurs n'ont aucune incidence sur la date d'expiration régulière. Les bons cadeau ayant expiré au cours de la période de fermeture ou qui expirent au cours de la période transitoire seront, en fonction de la date d'expiration régulière, prolongés automatiquement du nombre de jours de fermeture ainsi que du nombre de jours de phase transitoire jusqu'à la date d'expiration dès que les ateliers reprendront leur fonctionnement régulier.

Vous trouverez ci-après quelques exemples de calcul :

Cas n° 1 : le bon cadeau a expiré le 15.04.2020.

Résultat : Le bon cadeau n'est actuellement plus valide, et il n'est plus possible de réserver un atelier. La prolongation sera effectuée dès que les ateliers reprendront leur fonctionnement.

15.03.2020 - Arrêt des ateliers

* 20.06.2020 - Reprise des ateliers

* 15.04.2020 - Date d'expiration

Dans ce cas, le bon serait prolongée de 31 jours (15.03.2020 - 15.04.2020) à partir du 20.06.2020 et serait valable jusqu'au 14.07.2020.

Cas n° 2 : le bon cadeau expire le 15.07.2020.

Résultat : Le bon cadeau est actuellement valide. Vous avez la possibilité de réserver un atelier. La prolongation sera effectuée dès que les ateliers reprendront leur fonctionnement.

15.03.2020 - Arrêt des ateliers

* 20.06.2020 - Reprise des ateliers avec limitation

* 15.07.20 - Date d'expiration

Dans ce cas, le bon cadeau serait prolongée de 97 jours (15.03.2020 - 20.06.2020) à partir du 15.07.2020 et serait valable jusqu'au 20.10.2020

INNOVATION TECHNOLOGY BEVERAGE - LE COMPTOIR DU BRASSEUR

6c, rue de l'Orge - 68920 Wintzenheim - FR
+33(0)9 72 17 43 09
bonjour@itb-colmar.fr

TVA Intracomm. FR52 812 810 414
IBAN: FR76 1513 5090 1708 0017 1531 061